

Avant-propos

Madame, Monsieur,

En vertu de l'art. 7, al. 2, de la loi qui la régit, la Banque nationale suisse remet chaque année à l'Assemblée fédérale un rapport rendant compte de l'accomplissement de ses tâches selon l'art. 5 de ladite loi. En outre, elle soumet son rapport financier à l'approbation du Conseil fédéral avant de le présenter aux actionnaires, avec les rapports de l'organe de révision, lors de l'Assemblée générale (art. 7, al. 1, LBN).

Le 104^e rapport de gestion de la Banque nationale suisse contient, dans une première partie, le Compte rendu d'activité à l'Assemblée fédérale (voir pages 9 ss). Ce compte rendu est soumis à l'Assemblée générale des actionnaires pour information et non pour approbation. Il décrit l'évolution économique et monétaire en 2011 et commente en détail l'accomplissement des tâches légales de la Banque nationale, en particulier la conduite de la politique monétaire et la contribution de l'institut d'émission à la stabilité du système financier. Un aperçu figure aux pages 10 ss.

L'année 2011 a encore été marquée par les effets de la crise qui a ébranlé l'économie mondiale en 2008 et en 2009. La reprise de la conjoncture mondiale a perdu de sa vigueur. En outre, la crise de la dette souveraine en Europe et les problèmes budgétaires de plusieurs pays avancés ont érodé la confiance sur les marchés financiers internationaux. Dans un tel environnement, le franc a continué de s'apprécier au premier semestre. Cette revalorisation s'est accélérée au début du second semestre. Il en a résulté une surévaluation extrême du franc, qui menaçait gravement l'économie réelle en Suisse et recelait le risque d'une évolution déflationniste.

En 2011, la Banque nationale a poursuivi sa politique monétaire expansionniste. Au mois d'août, elle a commencé à prendre des mesures pour lutter contre la fermeté du franc en procédant à une baisse exceptionnelle des taux d'intérêt et à un relèvement considérable des liquidités sur le marché monétaire en francs. Par la suite, les avoirs à vue à la Banque nationale ont atteint un pic historique, et les taux d'intérêt à court terme ont reculé pour s'inscrire à un niveau proche de zéro. Ces taux ont parfois même passé dans la zone négative. Du fait des incertitudes persistantes sur les marchés financiers, les pressions à la hausse sur le franc se sont toutefois accrues une nouvelle fois début septembre. C'est pourquoi la Banque nationale a fixé, le 6 septembre 2011, un cours plancher de 1,20 franc pour un euro. Elle a souligné qu'elle ferait prévaloir ce cours plancher avec toute la détermination requise et qu'à cette fin, elle était prête à acheter des devises en quantité illimitée. Elle estimait que, même à ce cours, le franc était surévalué et a annoncé qu'elle prendrait d'autres mesures si les perspectives économiques et les risques déflationnistes l'exigeaient.

A la suite de la détérioration de l'environnement conjoncturel international et de la revalorisation du franc, la croissance de l'économie suisse s'est nettement ralentie au cours de l'année. Du côté des branches fortement exportatrices, la création de valeur ajoutée s'est repliée et, pour la première fois depuis deux ans, le chômage a de nouveau augmenté légèrement durant les derniers mois de 2011. Les pressions à la baisse sur les prix à la consommation se sont reflétées dans le renchérissement, qui est devenu légèrement négatif à partir d'octobre.

Le Rapport financier à l'intention du Conseil fédéral et de l'Assemblée générale des actionnaires (voir pages 99 ss) figure en seconde partie du Rapport de gestion. Il décrit, dans la partie Rapport annuel, l'évolution de la Banque nationale, sous l'angle de l'organisation comme sous celui de l'exploitation, ainsi que son résultat financier. Il comprend également les Comptes annuels de la Banque nationale (maison mère), dont le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 125 à 166), les Informations financières sur le fonds de stabilisation (pages 167 à 176) et les Comptes annuels consolidés, conformément à la loi (pages 177 à 194).

La Banque nationale (maison mère) a clôturé l'exercice 2011 avec un bénéfice de 13 milliards de francs, après une perte de 20,8 milliards en 2010. Une plus-value sur l'or et le résultat des positions en monnaies étrangères y ont contribué principalement.

Le résultat de la maison mère est déterminant pour la distribution du bénéfice. La réserve pour distributions futures étant devenue négative en raison de la perte de l'exercice 2010, le Département fédéral des finances et la Banque nationale ont réexaminé leur convention concernant la distribution du bénéfice de la BNS. La nouvelle convention du 21 novembre 2011 porte sur les distributions des exercices 2011 à 2015. La distribution annuelle s'élève dorénavant à un milliard de francs et peut être effectuée uniquement si la réserve pour distributions futures n'est pas négative.

Après attribution à la provision pour réserves monétaires, la Banque nationale distribuera, conformément à la convention, un milliard de francs à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice 2011.

Le fonds de stabilisation a réalisé un bénéfice de 1,1 milliard de dollars des Etats-Unis en 2011. Le prêt octroyé à ce fonds par la Banque nationale a passé de presque 12 milliards à 7,6 milliards de francs.

Le fonds de stabilisation a contribué à hauteur de 0,4 milliard de francs au résultat consolidé. Le bénéfice consolidé s'est donc établi à 13,5 milliards de francs.

Le 9 janvier 2012, Philipp M. Hildebrand a démissionné de ses fonctions de président de la Direction générale. A partir de cette date, Thomas J. Jordan, vice-président de la Direction générale, assume par interim la présidence de cet organe.

Nous remercions les membres des autorités de la Banque ainsi que nos collaboratrices et collaborateurs de leur grand engagement et du précieux soutien qu'ils nous ont apporté au cours de 2011, année qui a été marquée par des défis exceptionnels.

Berne et Zurich, le 2 mars 2012

Hansueli Raggenbass
Président
du Conseil de banque

Thomas J. Jordan
Vice-président
de la Direction générale